



Renseignement technique AEAI N° 40162

Titulaire
Trimo d.o.o
Prijateljeva cesta 12
8210 Trebnje
Slovénie

Fabricant
Trimo d.o.o
8210 Trebnje
Slovénie

Groupe 234 - Faux-plafonds, (parties de construction indépendantes/protection des espaces vides)

Produit TRIMOTERM POWER T, FTV 100

Description Faux-plafond autoportant en panneaux de lambris.
Panneaux de lambris composé de deux coques en tôle d'acier ($E=0.6\text{mm}$), noyau de laine de roche KNAUF INSULATION PBE ($E=98\text{mm}$, $PS=91\text{kg/m}^3$), $E=100\text{mm}$.
Longeur du panneau test=4500mm.

Utilisation EI 60-RF1
Pour exposition au feu du dessous
Utilisation voir pages suivantes

Documentation ZAG, Ljubljana: Rapport d'essai '316/22-530-3-EN' (09.05.2023), Rapport de classement '316/22-530-4-EN' (16.05.2023), Certificat de constance des performances '1404-CPR-3380' (25.10.2023); Herstellerin: Déclaration des performances '085526_20250110' (10.01.2025)

Conditions d'essai EN 1363-1; EN 1364-2

Appréciation Résistance au feu EI 60 ($a \leftarrow b$)

Durée de validité 31.12.2030
Date d'édition 04.09.2025

Remplace l'attestation du

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie





Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de faux-plafonds est indiqué dans la norme EN 1364-2:2018, chapitre 13.

Ce chapitre contient les principales règles pour les modifications autorisées des éléments d'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation et/ou des calculs supplémentaires.

GÉNÉRALITÉS

Les résultats d'essai obtenus pour un feu venant du dessus ne sont pas applicables dans les situations où le feu vient du dessous, et inversement.

Les résultats de l'essai au feu sont directement applicables aux constructions de l'échantillon soumis à l'essai lorsque seulement une ou plusieurs des modifications énumérées ci-après sont effectuées.

PLAFONDS AUTOPORTANTS EXPOSÉS AU FEU PAR EN DESSOUS OU PAR LE DESSUS

Dimensions

Pour les plafonds dont à la fois la longueur et la largeur sont supérieures ou égales à $4m \times 3m$ dans la pratique et qui ont été soumis à l'essai avec une dimension de $4m \times 3m$, et dans lesquels la direction la plus défavorable se trouve dans la direction du four mesurant 4m, les résultats peuvent être appliqués aux plafonds jusqu'à la portée soumise à l'essai augmentée de 10%, à condition qu'un dépassement de temps soit obtenu lors de l'essai au feu par rapport au temps de classement recherché.

Il ne doit y avoir aucune restriction quant à l'application du résultat dans le sens de la largeur.

- Portée : $L_{max}=4609\text{mm}$
- Largeur : $B_{max}=\text{illimitée}$

Accessoires

Les accessoires qui peuvent être installés sont ceux qui ont été inclus dans l'élément d'essai. La distance entre les accessoires ne peut pas être inférieure à celle soumise à l'essai.

- Aucun accessoire autorisé, car aucun n'était inclus dans l'élément d'essai.

Plénum au-dessus des plafonds autoportants

Les résultats d'essai sont valables pour les plénums de n'importe quelle hauteur.

Câbles, tuyaux, etc. au-dessus du plafond

En ce qui concerne l'introduction de câbles, tuyaux, etc. au-dessus du plafond, les résultats d'essai ne sont applicables qu'à condition que ces éléments soient installés de manière à ne pas représenter de charge mécanique supplémentaire sur les plafonds pendant l'incendie.